

/DE.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 86-346 du 26 Août 1986

Portant nomination du Camarade Ibitècho I. LALEYE en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire du Bénin en Union des Républiques Socialistes Soviétiques à Moscou.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- W l'Ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant Promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- W le décret N°85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- W le décret N°84-506 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisations et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

Sur Décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin en date du 19 Août 1986 ;

LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 20 Août 1986 ;

SECRET :

Article 1er.- Le Camarade Ibitècho I. LALEYE, est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire du Bénin en Union des Républiques Socialistes Soviétiques, à Moscou.

Article 2.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prendra effet pour compter de la date de prise de fonction de l'intéressé, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

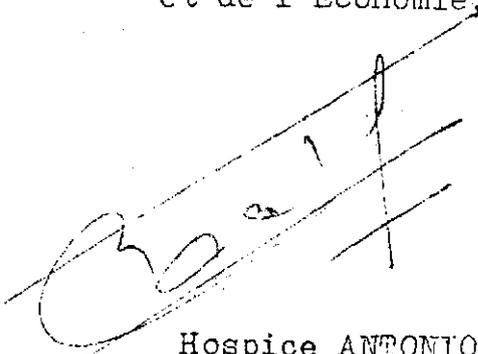
Fait à COTONOU, le 26 Août 1986

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

  
Mathieu KEREKOU.-

.../...

Le Ministre des Finances  
et de l'Economie,



Hospice ANTONIO.-

Ampliatiions : PR 6 SA/CC/PRPB 4 SGCEN 4 CPC 4 PPC 2 MFE 4  
MAEC 4 MFIAS 4 Autres Ministères 13 CEAP 6 IGE 4 BPE-DLC-  
INSAE 6 DCCT 2 GCONB 1 SPD 2 DB-LCF-DSDV-DTCP 20 BCP 2  
BN-DAN 2 JORPB 1.-